

**Annexe Vb**

**ATTESTATION  
CONDUITE EN SÉCURITÉ DES CHARIOTS AUTOMOTEURS  
DE MANUTENTION À CONDUCTEUR PORTÉ**



<b>L'élève, l'apprenti ou le stagiaire</b>	<b>L'établissement de formation à la théorie (nom et adresse)</b>	<b>L'établissement de formation à la conduite (nom et adresse)</b>
Nom : Prénom : Date de naissance :		

**FORMATION**

Le(s) **formateur(s)** certifie(nt) que M \_\_\_\_\_ a suivi de manière assidue la formation à l'utilisation en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté.

<b>Catégories de formations</b>	<b>Visa du ou des formateur(s)</b>
<b>Formation théorique</b>	
<b>Formation pratique chariot catégorie 1</b>	
<b>Formation pratique chariot catégorie 3</b>	
<b>Formation pratique chariot catégorie 5</b>	

Cachet de l'établissement d'évaluation	Date :
	Nom et visa du chef d'établissement

**ATTESTATION <sup>(1) (2)</sup>  
CONDUITE EN SÉCURITÉ DES CHARIOTS AUTOMOTEURS  
DE MANUTENTION À CONDUCTEUR PORTÉ**



L'élève, l'apprenti ou le stagiaire	L'établissement de formation à la théorie (nom et adresse)	L'établissement de formation à la conduite (nom et adresse)
Nom : Prénom : Date de naissance :		

**FORMATION**

Le(s) **formateur(s)**, certifié(nt) que M \_\_\_\_\_ a suivi de manière assidue la formation à l'utilisation en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté.

Catégories de formations	Visa du ou des formateur(s)
Formation théorique	
Formation pratique chariot catégorie 1	
Formation pratique chariot catégorie 3	
Formation pratique chariot catégorie 5	

Cachet de l'établissement d'évaluation	Date :
	Nom et visa du chef d'établissement

**ÉVALUATION**

L'(es) **évaluateur(s)**, après avoir vérifié les connaissances théoriques et pratiques, certifié(nt) que M \_\_\_\_\_ a subi les tests théorique et pratique(s), pour l'utilisation en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté.

TESTS		Résultats	Visa évaluateur(s)
Dates	Catégories <sup>(3)</sup>		
	Test théorique		
	Chariot de catégorie 1		
	Chariot de catégorie 3		
	Chariot de catégorie 5		

Cachet de l'établissement d'évaluation	Date :
	Nom et visa du chef d'établissement

(1) Cette attestation dispense du CACES correspondant durant cinq ans à compter de la date d'obtention du diplôme.  
 (2) Attestation à remettre avec le relevé de notes si le candidat est déclaré ADMIS.  
 (3) cf. Recommandation 389 de la CNAMTS - <http://www.inrs.fr/>